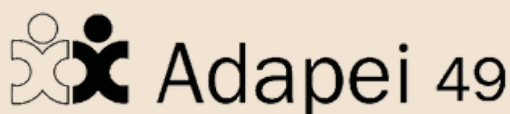


ACCUEIL DE LOISIRS



6-12 ans



2025

Nous avons le plaisir de vous présenter dans ce catalogue, les séjours été 2025. Des séjours à thèmes pour se divertir tout en respectant le rythme de vie de chacun.

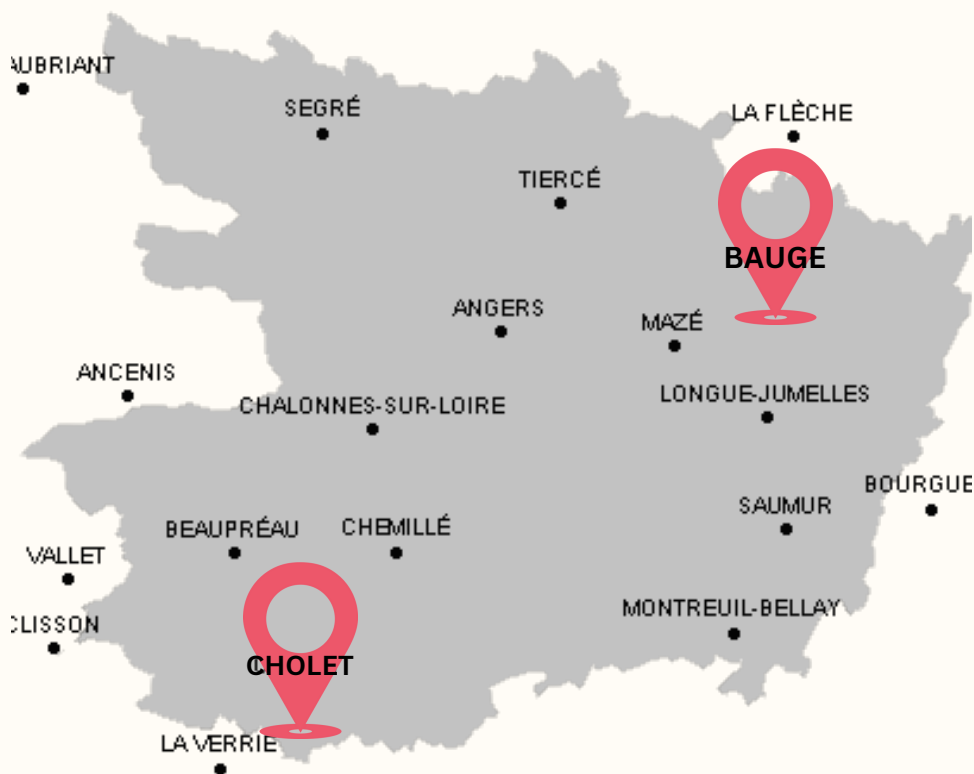
Aymeric, le Coordinateur du Secteur Enfance Jeunesse, se rend disponible pour vous accompagner dans le choix de votre séjour.

Nous vous précisons, également, que les locations de matériel spécifique, les réservations de soins médicaux (infirmiers), doivent être organisés par vos soins. N'hésitez pas à contacter Aymeric afin qu'il vous transmette les adresses exactes des lieux de séjours.

En vous souhaitant de belles vacances avec Esca'!

L'équipe d'Esca'!

Carte des séjours





SOMMAIRE

Pour le 6-9ans

LIEU	DATES	PAGE
BAUGÉ	Du lundi 4 au vendredi 8 août	4

Pour le 9-12ans

LIEU	DATES	PAGE
CHOLET	Du lundi 4 au vendredi 8 août	5

A noter :

- A partir du 14 Avril 2025 : confirmation des séjours
- Les réunions d'informations vous seront communiquées à l'issue des inscriptions.



A noter sur vos agendas : ouverture de l'Accueil de loisirs du **21 juillet au 02 août** et du **11 au 21 août 2025**. Retrouvez-nous à l'école Alfred de Musset pour des journées à thèmes (programme disponible à partir de juin 2025).

Contact

Pour mieux vous accompagner dans votre choix de séjour, n'hésitez pas à contacter :

Aymeric LARUE
Coordinateur Enfance-Jeunesse
06.09.27.43.41 - escal.sejours@adapei49.asso.fr



Site internet : **www.escal49.fr**
Adresse postale : **ESCA'L - La Cité**
58 Boulevard du Doyenné -
49100 ANGERS



Baugé

4

Du 4 au 8 août 2025

5 jours / 4 nuits

6- 9 ans



Départ et arrivée : Angers



40 min de trajet



6 vacanciers



3

animateurs



minibus



Internat

Activités:

Venez profiter d'un mini séjour sur le thème Campagne et animaux de la ferme. Plusieurs activités seront proposées aux enfants en plus d'une magnifique journée à la ferme pédagogique Agri'Kids

Encadrement:

Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés

Hébergement :

Internat IME Champfleury à Baugé : chambres avec lits simples, salon, 2 salles de bains, cuisine équipée, espace détente, jeux en extérieur avec trampoline, le tout sur un grand terrain.

Prix séjour selon votre situation:

Selon Quotient familial	< 600	601 à 1000	1001 à 1200	1201 à 1500	1501 à 2000	2001 à 3000	Sans attestation
Angers	590	605	607	609	611	613	616
Hors Angers	593	611	614	616	617	619	621



Du 4 au 8 août 2025

5 jours / 4 nuits

9 - 12 ans



50 min de trajet



**10
vacanciers**



**5
animateurs**



minibus



Internat



Départ et arrivée : Angers

Activités:

Vous aurez la possibilité de choisir entre de multiples activités que ce soit sur la base nautique du Lac de Ribou, dans les structures de loisirs, des jeux en plein air sans oublier les activités concoctées par les animateurs: de quoi faire de vos vacances, de magnifiques souvenirs

Encadrement:

Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés

Hébergement :

Internat IME La Rivière à Cholet : chambres avec des lits simples, salon, 4 salles de bain, une grande salle d'activité, une grande aire de jeux

Prix séjour selon votre situation:

Selon Quotient familial	< 600	601 à 1000	1001 à 1200	1201 à 1500	1501 à 2000	2001 à 3000	Sans attestation
Angers	605	620	622	624	626	628	631
Hors Angers	609	626	629	631	633	635	637

◆ Usagers.

⇒ Chaque personne devra constituer un dossier d'inscription (photo, coordonnées, numéro d'urgence, pièces demandées, signature),

⇒ Les frais de dossier annuels s'élèvent à 25 € (du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante).

◆ Réservation d'un séjour.

1- Envoyez le coupon réponse à ESCA'L (cochez le ou les séjour(s) de votre choix),

2- Echange ou rencontre avec l'animateur(trice) référent(e),

3- Une confirmation de réservation vous sera retournée (par courrier ou e-mail) par notre service.

Des aides financières peuvent être sollicitées auprès des organismes suivants : Maison de l'Autonomie, UDAF, CAF, Conseils départementaux, Mairies, CCAS, Mutuelles, Comités d'entreprises,.... N'hésitez pas à les contacter.

◆ Confirmation d'inscription.

A la réception du courrier de confirmation de réservation transmis par ESCA'L, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 30% du montant total du prix du séjour. Le solde du séjour vous sera demandé au moins un mois avant le départ.

◆ Annulation

1) Annulation de la part d'ESCA'L.

ESCA'L se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions si les inscriptions sont inférieures à 4 personnes. Les sommes versées seront alors, intégralement remboursées.

2) Annulation de votre part.

Pour une annulation plus de 30 jours avant le départ les arrhes seront perdues. Pour une annulation moins de 30 jours avant le départ, la totalité du séjour est due. En cas d'annulation de votre séjour, il est impératif de nous faire parvenir un courrier explicatif daté et signé. Les annulations par téléphone et par courriel ne seront pas prises en compte.

3) Assurance annulation.

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au moment de votre inscription. Pour cela, vous devez cocher la case « assurance annulation » sur le bulletin d'inscription. Le montant de cette assurance annulation représente 4 % du montant du séjour. La garantie prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

INFORMATIONS PRATIQUES (Suite)

7

Conditions d'octroi de la garantie :

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

1. le décès : a - du participant lui-même, de son conjoint, de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe. b - des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.
2. Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées, à l'exception de celles mentionnées en 1. b.
3. La destruction accidentelle des locaux privés occupés par le participant propriétaire ou locataire survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.
4. Les complications d'une grossesse ou une grossesse conduisant à une contre-indication de déplacement, survenant dans les 6 premiers mois de grossesse.

La garantie ne peut pas s'exercer :

- pour tout fait, dommage ou faute provoqué intentionnellement par le participant ;
- pour la maladie ou l'accident avant la souscription du contrat ;
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat.

Montant de la garantie :

Sont couvertes au titre du présent contrat toutes les sommes versées dès l'inscription à ESCA'L dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour.

La cotisation versée en contrepartie de la souscription de la présente garantie et les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Formalités de déclaration

- Aviser, dans les 10 jours suivant la survenance de l'événement, ESCA'L, par écrit,
- Transmettre à ESCA'L tous les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier.

◆ Assistance aux personnes

ESCA'L a souscrit une assurance garantissant l'assistance aux personnes durant les séjours proposés. Cette assurance couvre l'assistance aux personnes blessées ou malades : les frais médicaux et d'hospitalisation, le rapatriement des blessés et malades graves, le voyage aller-retour d'un proche en cas de besoin, ...

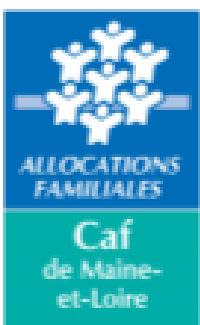
◆ Equipe d'animateurs

Toutes les activités sont encadrées par des permanents de la structure et par des étudiants qui proviennent des filières de l'animation, des sports adaptés et du médico-social. Sur chaque séjour :

- 1 animateur pour 2, 3 ou 4 vacanciers,
- le permanent d'ESCA'L peut se déplacer sur les lieux de vacances.



ESCA'L - Adapei 49
La Cité - 58 Boulevard du Doyenné
49100 ANGERS
Tel : 02 41 22 06 70
Courriel : escal.accueil@adapei49.asso.fr
www.escal49.fr



COUPON REPONSE

9

Les inscriptions sont ouvertes ! Esca'l se réserve le droit de vous orienter vers un autre séjour, si celui sélectionné est complet.

NOM : PRÉNOM :

ÂGE : Né(e) le : TEL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL :

Cochez le séjour qui vous intéresse

Baugé du 4 au 8 août 2025
(6- 9 ans)

Assurance annulation (4% du prix de vente-voir condition page 7) oui non

Cholet du 4 au 8 août 2025
(9- 12 ans)

Assurance annulation (4% du prix de vente-voir condition page 7) oui non